



DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

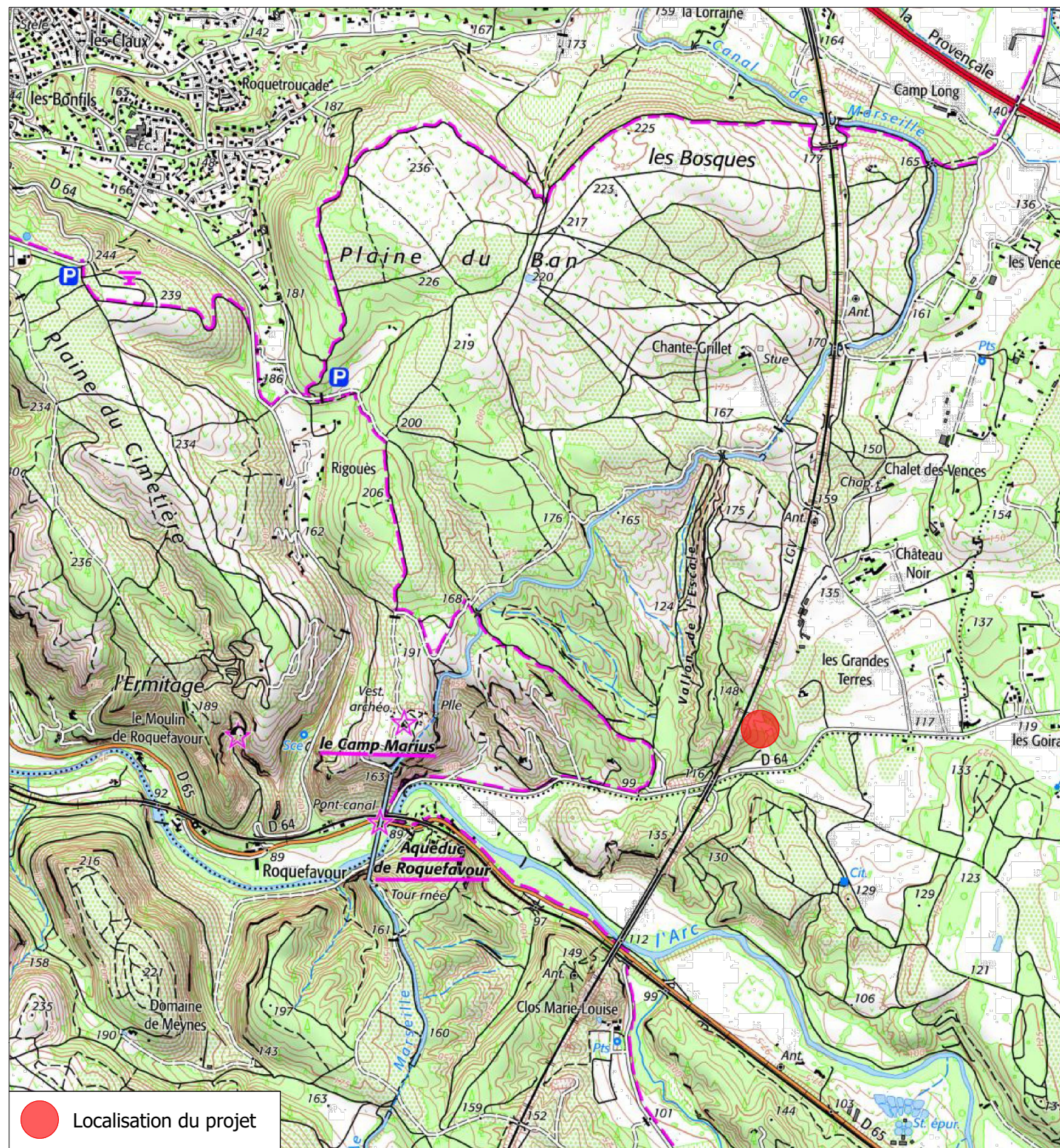
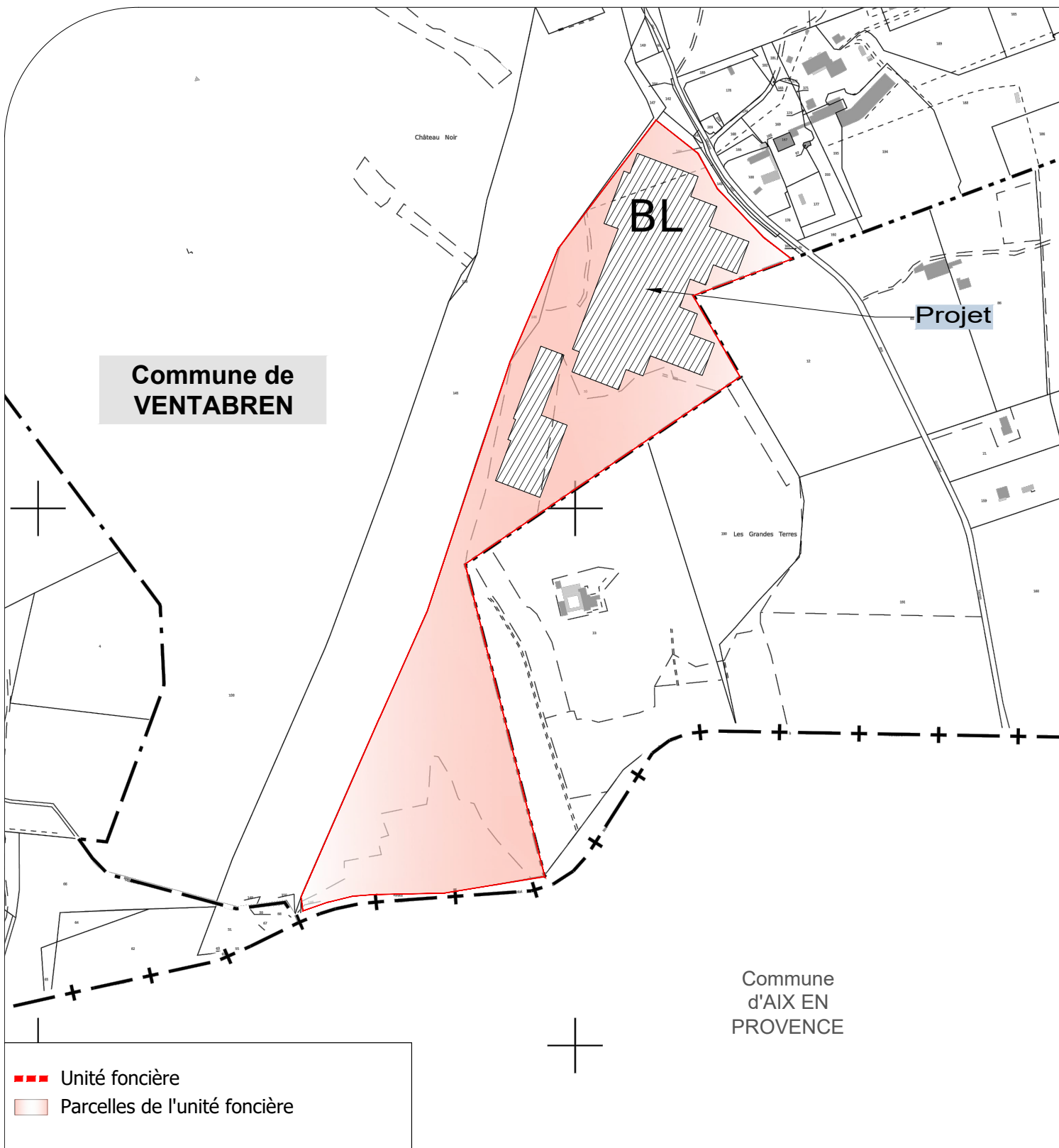
SAS LES NOURADONS
Lieu-dit : "Les grandes terres"
13122 VENTABREN


Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7, route de Fouaillat / 85000 POISSIERS
Tél: 06 30 35 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Plan de situation cadastral - Ech 1/5000

Plan de situation IGN - Ech 1/25000

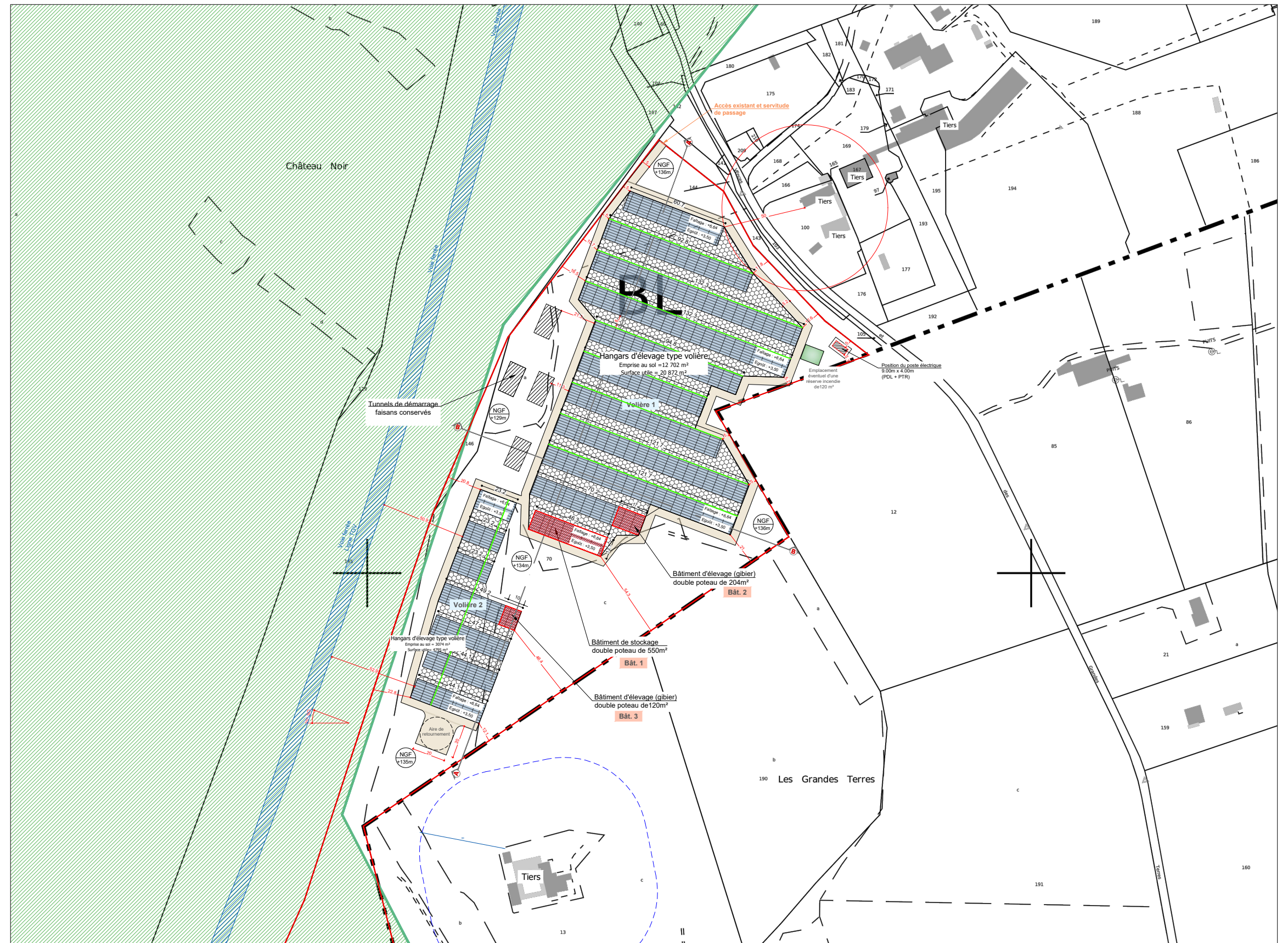
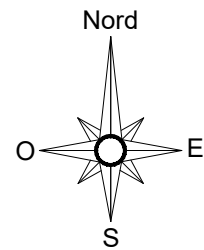


	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque		Numéro de plan : PC1	Nom du plan : Plan de situation	
	Adresse du projet : SAS LES NOURADONS Lieu-dit : "Les grandes terres" 13122 VENTABREN		Date : 11/10/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouailly - 86000 POISSIERS Tél : 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
			Echelle : 1/5000 et 1/25000		
			Dessinateur : LCH		
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.					

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gov

- Unité foncière
- Aire de manoeuvre et Accès
- ±0,00
Faitage Hauteur faitage + égout du toit
- NGF
+000 Niveaux NGF
- Végétation et arbres existants
- Grillages de séparation couloirs de vol sous volières
- Zone N



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

**SAS LES NOURADONS
Lieu-dit : "Les grandes terres"
13122 VENTABREN**

Numéro de plan :

PC2

Nom du plan :

Plan de masse

Date :

11/10/2022

Architecte :

**Michel Blanchon
Architecte DESA
7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.85@wanadoo.fr**

Echelle :

1/2500

Dessinateur :

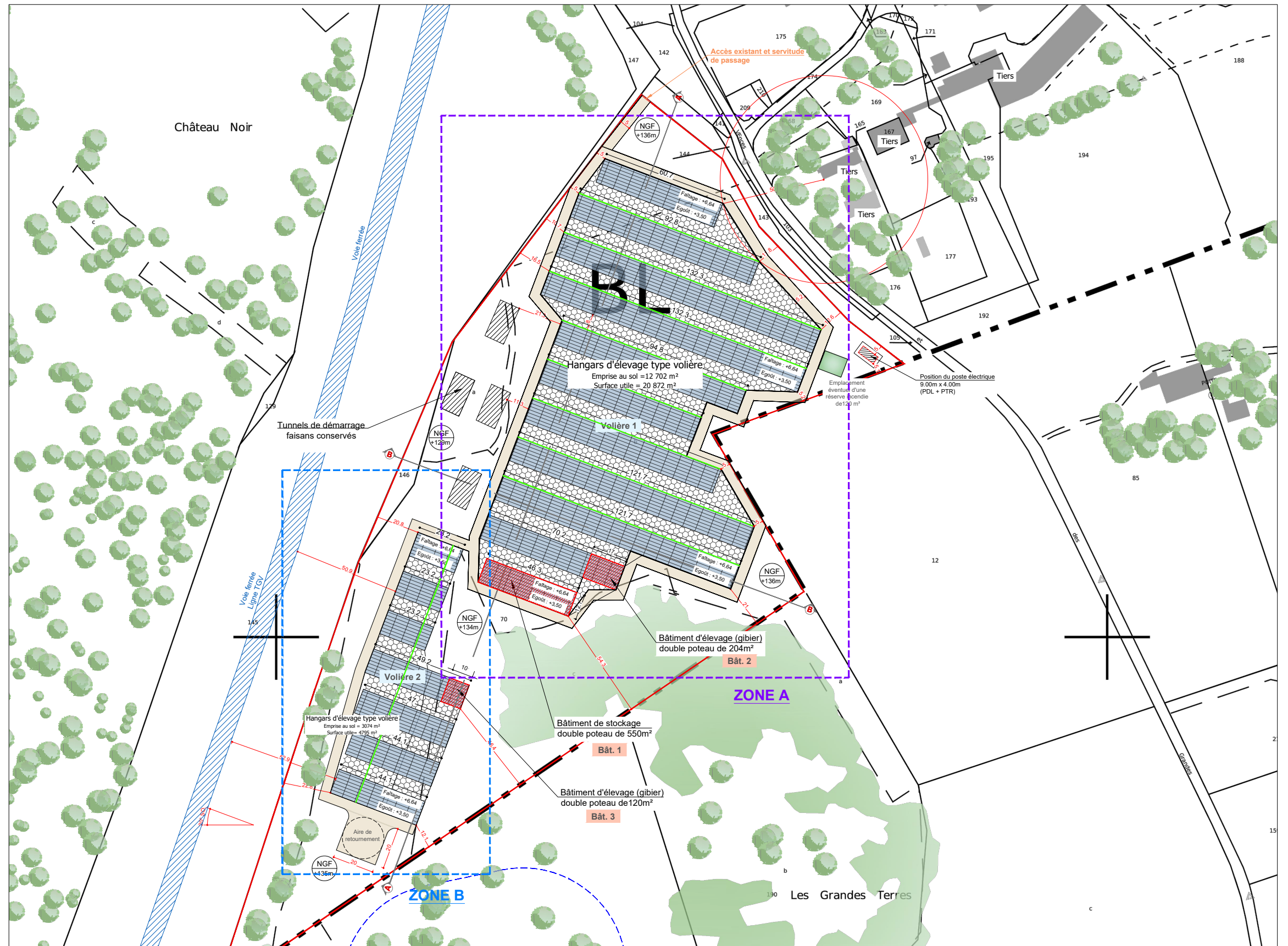
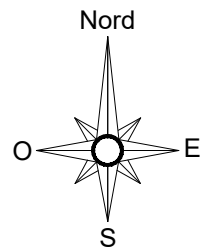
LCH

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gov

- Unité foncière
- Aire de manoeuvre et Accès
- ±0,00
Faitage Hauteur faitage + égout du toit
- NGF
+000 Niveaux NGF
- Végétation et arbres existants
- Grillages de séparation couloirs de vol sous volières



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

SAS LES NOURADONS
Lieu-dit : "Les grandes terres"
13122 VENTABREN

Numéro de plan :

PC2

Nom du plan :

Plan de masse

Date :

11/10/2022

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.85@wanadoo.fr

Echelle :

1/2000

Dessinateur :

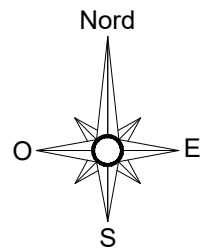
LCH

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gov

- Unité foncière
- Aire de manoeuvre et Accès
- ±0,00
Faitage
- NGF
+000
- Végétation et arbres existants
- Grillages de séparation couloirs de vol sous volières



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

SAS LES NOURADONS
Lieu-dit : "Les grandes terres"
13122 VENTABREN

Numéro de plan :

PC2

Nom du plan :

ZONE A
Plan de masse

Date :

11/10/2022

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.85@wanadoo.fr

Echelle :

1/1250

Dessinateur :

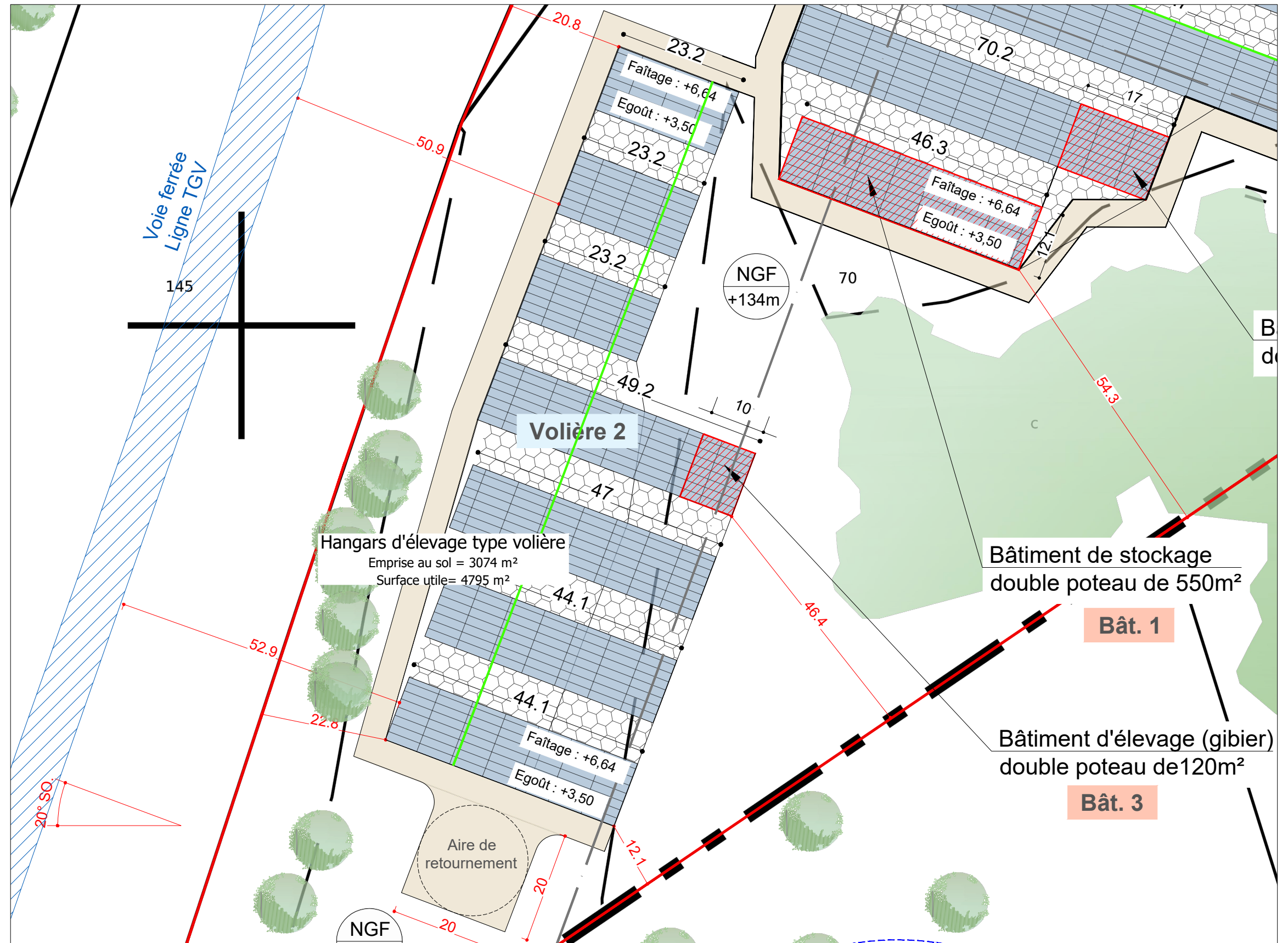
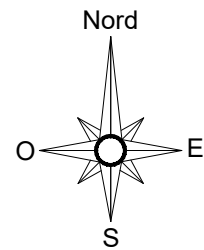
LCH

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gouv

- Unité foncière
- Aire de manoeuvre et Accès
- ±0,00
Faitage Hauteur faitage + égout du toit
- NGF
+000 Niveaux NGF
- Végétation et arbres existants
- Grillages de séparation couloirs de vol sous volières



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

SAS LES NOURADONS
Lieu-dit : "Les grandes terres"
13122 VENTABREN

Numéro de plan :

PC2

Nom du plan :

ZONE B
Plan de masse

Date :

11/10/2022

Echelle :

1/750

Dessinateur :

LCH

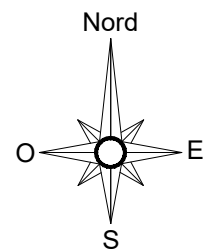
Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.85@wanadoo.fr

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gov

- Unité foncière
- Aire de manoeuvre et Accès
- ±0,00
Faitage Hauteur faitage + égout du toit
- NGF
+000 Niveaux NGF
- Végétation et arbres existants
- Grillages de séparation couloirs de vol sous volières



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

**SAS LES NOURADONS
Lieu-dit : "Les grandes terres"
13122 VENTABREN**

Numéro de plan :

PC2

Nom du plan :

Plan de masse satellite

Date :

11/10/2022

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.85@wanadoo.fr

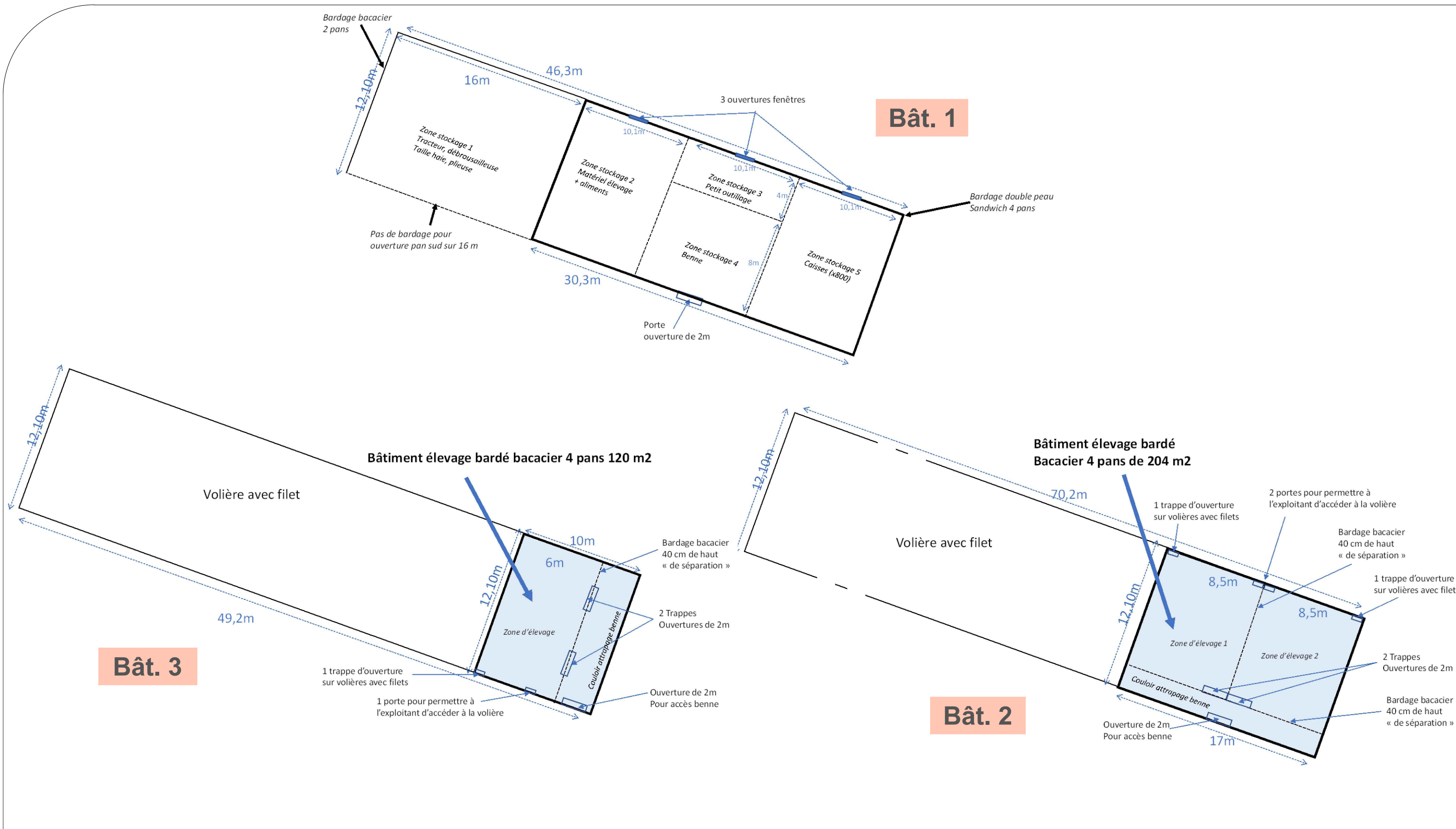
Echelle :


1/2500

Dessinateur :

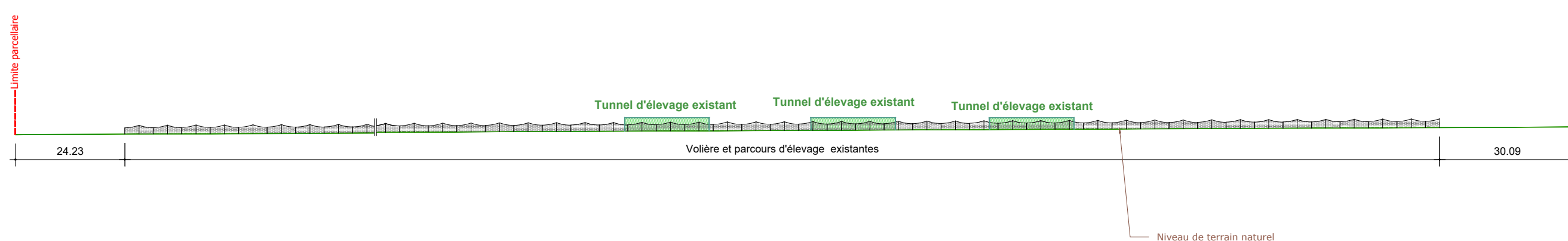
LCH

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

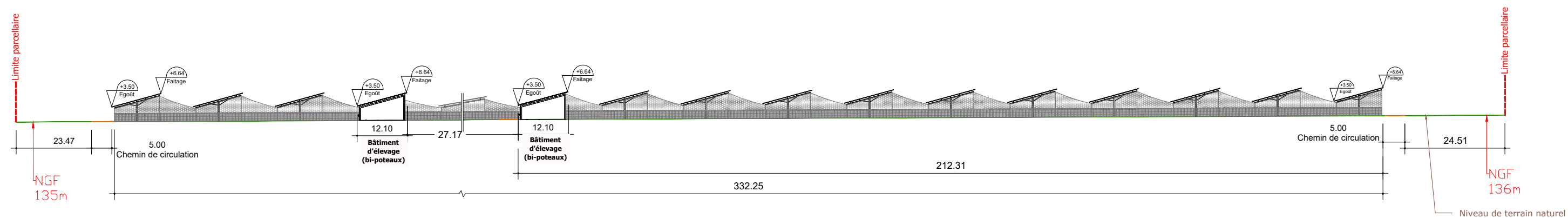



	Description du projet :		Numéro de plan :	Nom du plan :
	Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque		PC2	Plans d'aménagement intérieur bât.1-2-3
	Adresse du projet :		Date :	Architecte :
	SAS LES NOURADONS Lieu-dit : "Les grandes terres" 13122 VENTABREN		11/10/2022	Michel Blanchon Architecte DESA 7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.85@wanadoo.fr
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.		Dessinateur :	LCH	

ETAT INITIAL - COUPE AA

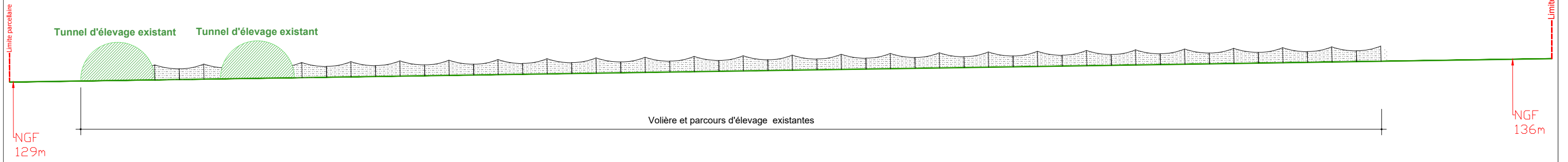


ETAT FINAL - COUPE AA

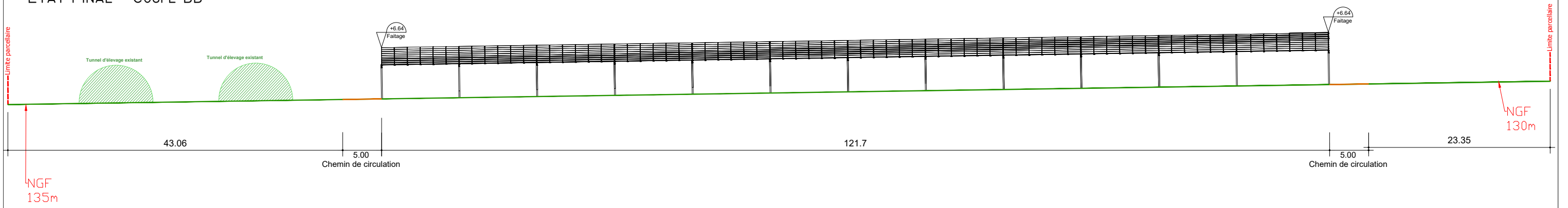



	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque		Numéro de plan : PC3	Nom du plan : Coupe de terrain
	Adresse du projet : SAS LES NOURADONS Lieu-dit : "Les grandes terres" 13122 VENTABREN		Date : 11/10/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.85@wanadoo.fr
			Echelle : 1/1000	
			Dessinateur : LCH	
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.				

ETAT INITIAL - COUPE BB

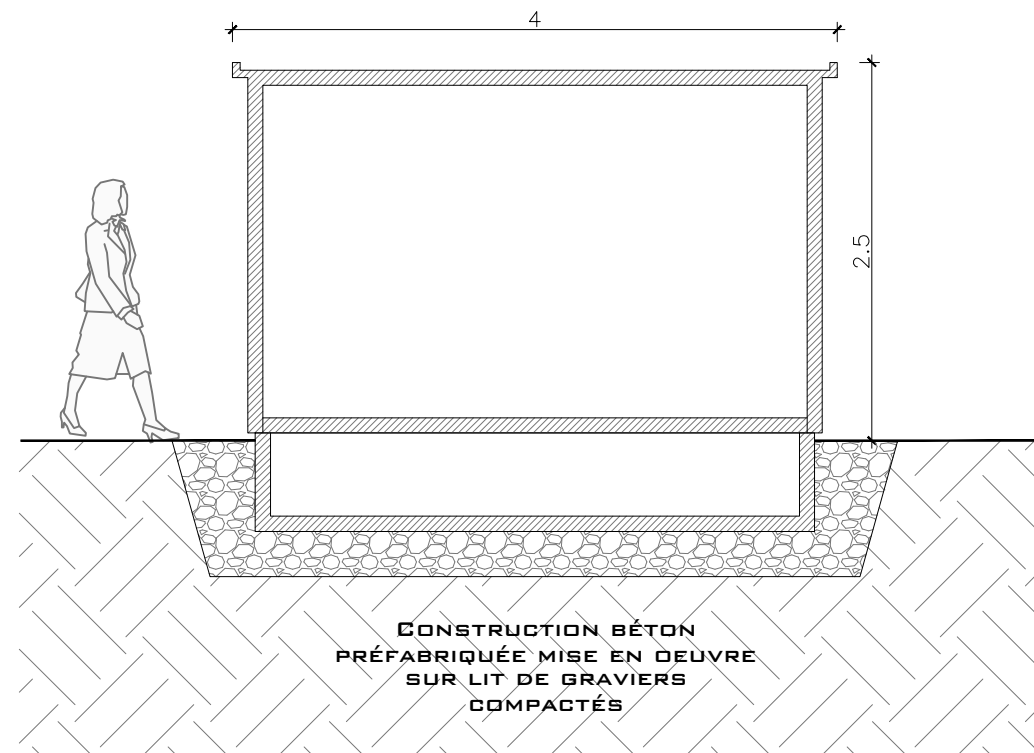


ETAT FINAL - COUPE BB



	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque		Numéro de plan : PC3	Nom du plan : Coupe de terrain
	Adresse du projet : SAS LES NOURADONS Lieu-dit : "Les grandes terres" 13122 VENTABREN		Date : 11/10/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.85@wanadoo.fr
			Echelle : 1/1000	
			Dessinateur : LCH	
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.				

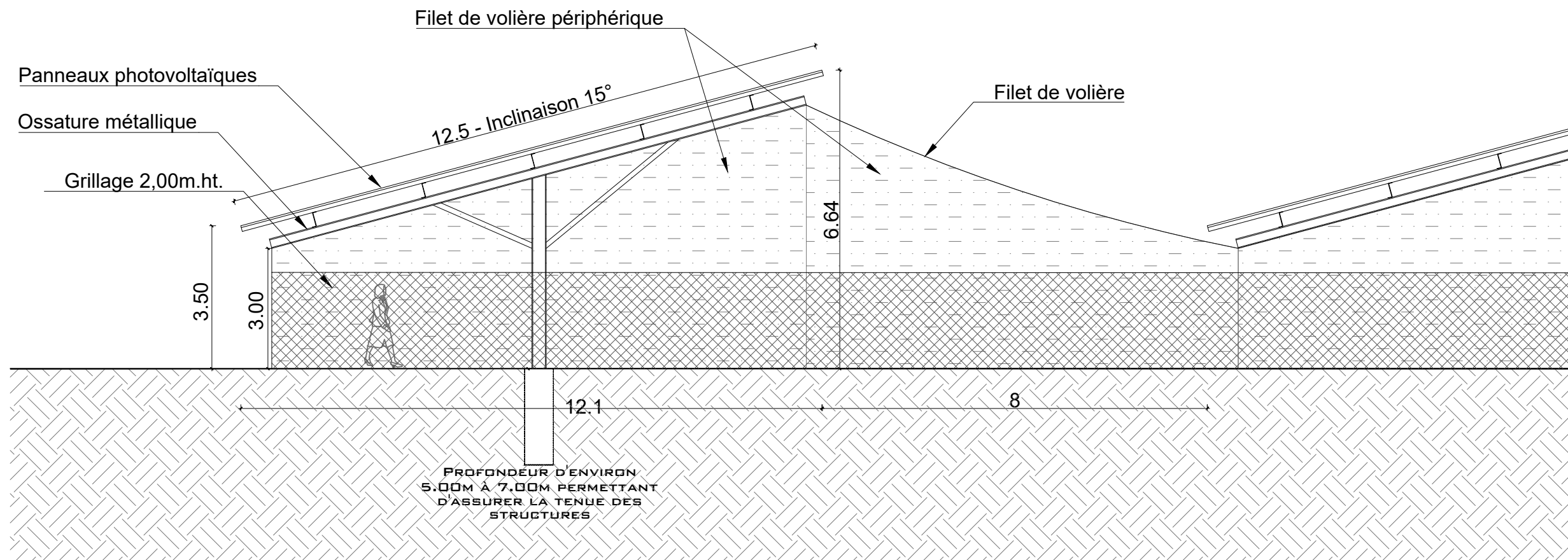
PTR + PDL : COUPE TRANSVERSALE DE PRINCIPE





LE MODÈLE DU POSTE DE TRANSFORMATION ET LIVRAISON (PTR + PDL) EST DONNÉ À TITRE INDICATIF. L'ASPECT EXTÉRIEUR EST SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUER. LES DIMENSIONS ET TEINTES RESTERONT SIMILAIRES.

LE CHOIX DÉFINITIF DU TYPE DE FONDATION ET LEUR PROFONDEUR SERONT VALIDÉS PAR LE BUREAU D'ÉTUDE TECHNIQUE ET L'ENTREPRISE SUIVANT LES PRÉCONISATIONS DE L'ÉTUDE DE SOL

VOLIÈRES : COUPE TRANSVERSALE DE PRINCIPE



	Description du projet :		Numéro de plan :	Nom du plan :
	Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque		PC3	Coupe terrain (annexe)
	Adresse du projet :		Date :	Architecte :
	SAS LES NOURADONS Lieu-dit : "Les grandes terres" 13122 VENTABREN		11/10/2022	Michel Blanchon Architecte DESA 7, route de Nouaillou, 85000 POITIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.85@wanadoo.fr
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.		Echelle :	Dessinateur :
		1/50 et 1/100	LCH	

	<p align="center">Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque</p> <p align="center">13122-VENTABREN</p>
PC 4	<p>NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET</p>
	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">  <div style="text-align: center;"> <p>Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 86000 POITIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr</p> </div> </div>



CONSTRUCTION D'HANGARS D'ÉLEVAGE TYPE VOLIERE AVEC COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE

I. ETAT INITIAL DU TERRAIN :

Le projet de construction se situe sur la commune de **VENTABREN**, au lieu-dit « Les grandes terres ».

Situé au sud-Est de la commune, entre le chemin « des grandes terres » et la voie SNCF à l'Est.

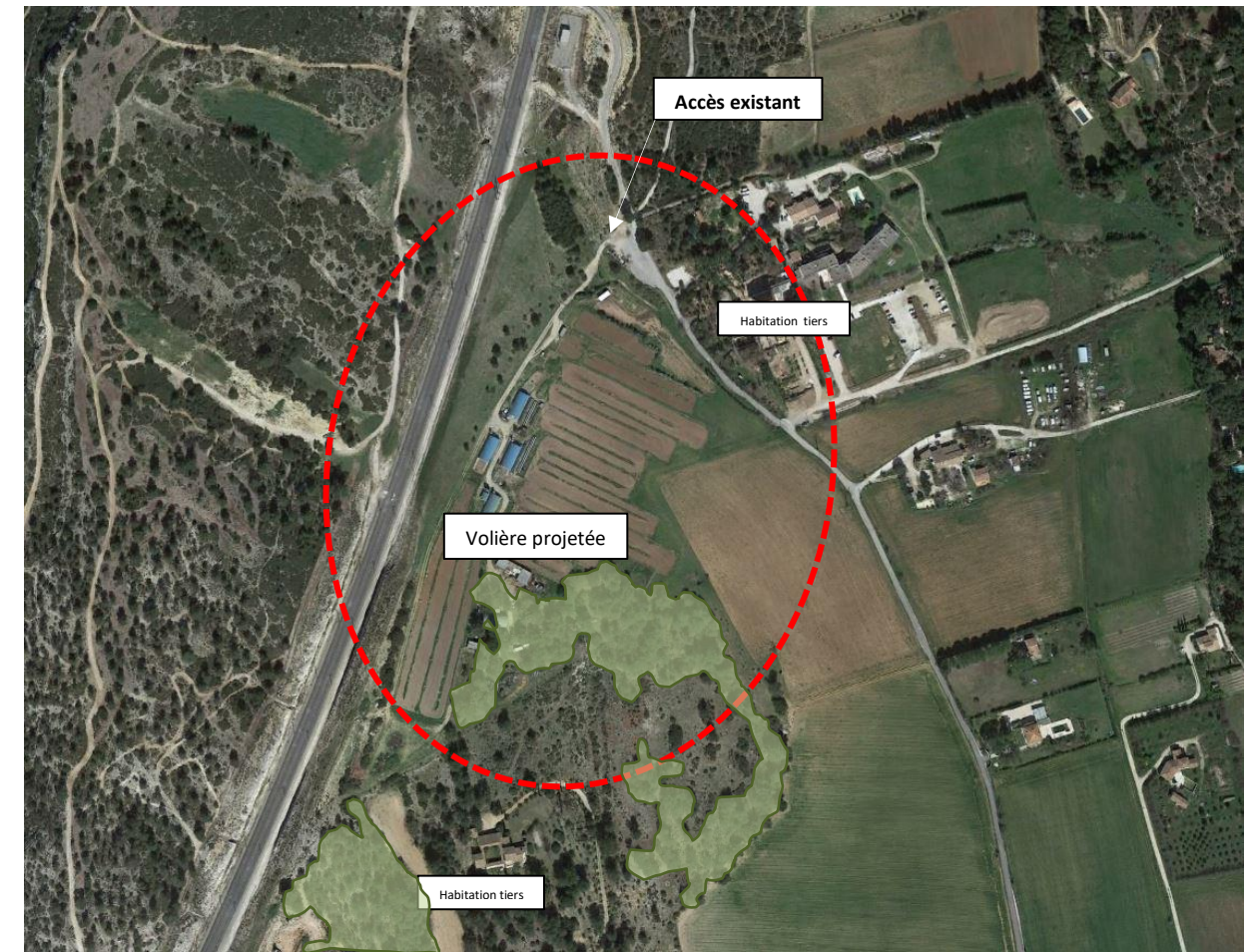
Il s'inscrit dans un paysage à dominance rurale (cf. vue satellite).

L'unité foncière est éloignée des habitations tierces, ce qui permettra d'isoler le projet et évitera de potentielles nuisances visuelles inhérentes à l'activité.

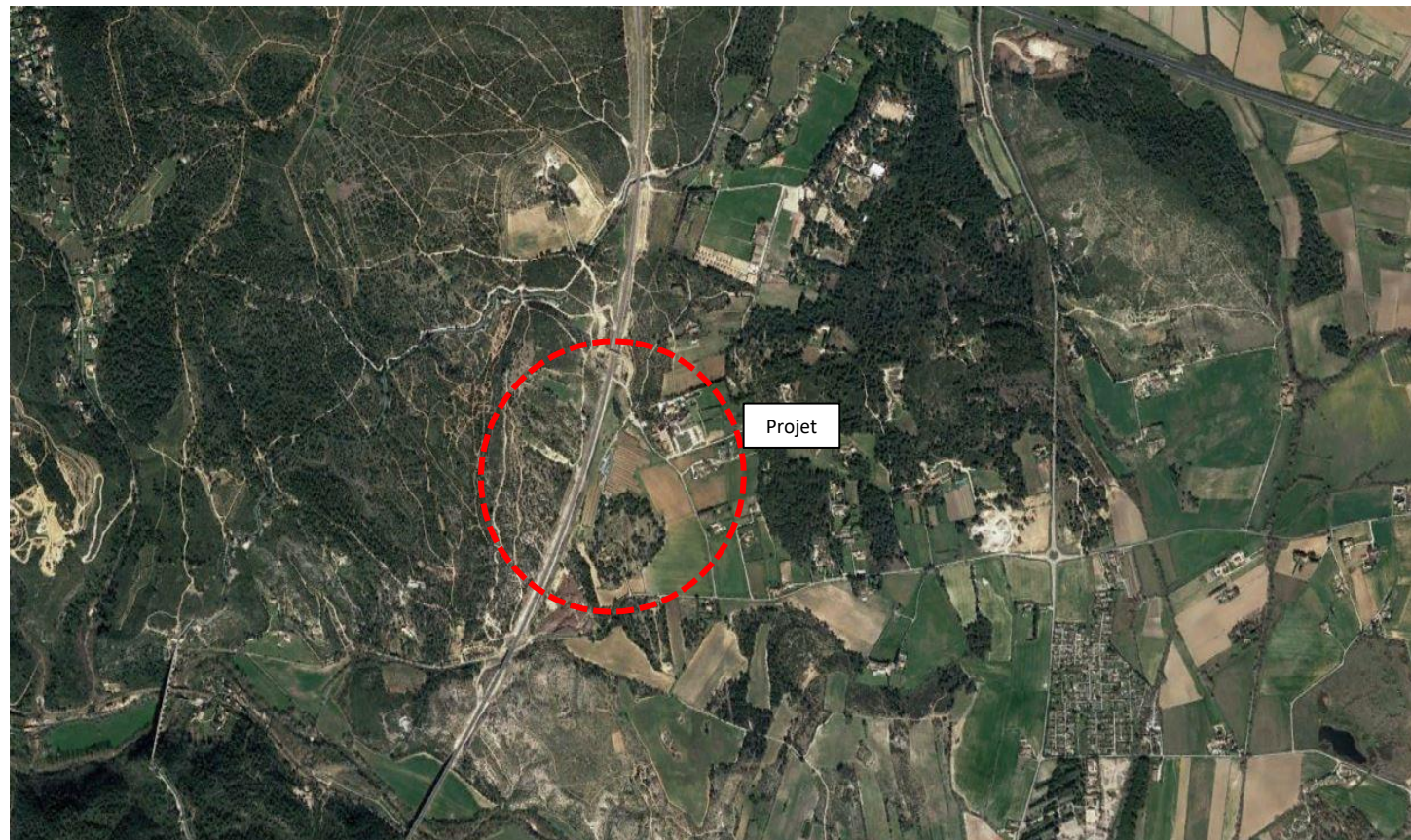
L'extrait cadastral servant de plan de situation (PC1), donne des indications d'environnement éloigné (densité des constructions proches...).

Les photographies et éléments PC6 et PC7-8 de la présente demande permettent d'apprécier l'ambiance du paysage rapproché (les angles de prises de vues sont repérés sur le plan de localisation des photos).

Le terrain d'implantation est actuellement utilisé comme parcours d'élevage de gibiers à plumes (faisans et perdrix), le projet viendra recouvrir ceux-ci.



■ Végétation prédominante



II. IMPLANTATION DU PROJET :

La volière sera implantée sur la parcelle n°70 de la section BL au lieu-dit « Les Grandes terres » sur la commune de **VENTABREN**.

L'accès se fera au Nord-Ouest de cette parcelle par un accès déjà existant.

La volière permettra à l'exploitant d'améliorer les conditions d'exploitation et le bien-être des animaux au sein de l'élevage.

Plus d'information sur le document intitulé « Projet de développement agricole » annexé à la présente demande.

L'implantation du projet sera réalisée en respectant au mieux l'alignement des parcelles.

La construction s'implantera en zone A (agricole), qui permet les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole. Le règlement du plan local d'urbanisme de la commune sera appliqué et respecté.

III. INSERTION DANS SON ENVIRONNEMENT :

La topographie du terrain ne sera pas modifiée pour la construction de la volière (PC3).

Le volume général des constructions sera simple et sobre, les matériaux utilisés seront en harmonie avec l'environnement proche (PC6-7-8).

IV. RESEAUX :

❖ Alimentation :

Pour le bon fonctionnement de la couverture photovoltaïque, un poste électrique sera implanté à proximité du projet (voir PC2).

Le poste sera composé d'un poste de transformation et de livraison, il aura une emprise au sol de 36.00 m² et une surface plancher de 33.44 m².

❖ Raccordement :

Le projet ne nécessitera pas raccordement électrique en soutirage.

En revanche l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques ayant vocation à être réinjectée sur le réseau, une demande de raccordement sera effectuée auprès du gestionnaire de réseaux en temps voulu, pour une puissance d'injection de 3.3 Mwc.

La centrale photovoltaïque sera raccordée au réseau électrique par le gestionnaire de réseaux, au point d'injection déterminé par l'étude de raccordement effectuée auprès du gestionnaire de réseaux.

❖ Evacuation :

Les eaux pluviales de la volière seront naturellement drainées par les parcelles comme à l'état existant.

Plus de détails sur la notice explicative sur la « gestion de l'eau »

I. LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

En conformité avec le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) qui préconise un débit d'eau de 60m³/h pour ce type de projet, une réserve souple de 120m³ sera mise en place à proximité.

Les accès seront carrossables pour permettre l'accès aux véhicules de secours

Toutes les prescriptions du SDIS seront respectées.



I. FUTURE DIVISION CADASTRALE :

La construction du projet par la société TECHNIQUE SOLAIRE pour le compte de la **SCI CHANTEGRILLET** fera l'objet d'un bail à construction. Le **SCI CHANTEGRILLET** restera propriétaire de l'ensemble des parcelles mais donnera à bail à TECHNIQUE SOLAIRE la zone correspondant à l'emprise du projet pour construire les volières .

Les parcelles sur lesquelles sera implanté le projet feront l'objet d'une division cadastrale avant le début des travaux et la signature du bail : la parcelle issue de la division correspondra à l'emprise du projet augmentée d'une bande de 5 mètres de manière à ce que le bail à construction ne porte que sur cette emprise et non sur la totalité des parcelles concernées.

En l'application de l'article R-442-1 a) cette division cadastrale ne sera soumise ni à déclaration préalable ni à permis d'aménager.

A noter que le projet ne comportera pas de voie ou d'espace commun.

II. DESCRIPTIF DE LA VOLIERE :

❖ Mode constructif :

La volière sera constituée d'une structure porteuse en acier galvanisé soutenant des filets de protection (maille 60 x 60 mm sur les pans Nord) ainsi que des panneaux photovoltaïques, les périphéries des volières intégreront également du filet (maille 40 x 40 mm) et d'un grillage simple torsion d'une hauteur de 2.00 m. Deux bâtiments d'élevage de 204 et 120m² en ossature métallique bardée seront intégrés à la volière.

Les panneaux photovoltaïques et les filets de volières assureront une protection intégrale des parcours d'élevage.

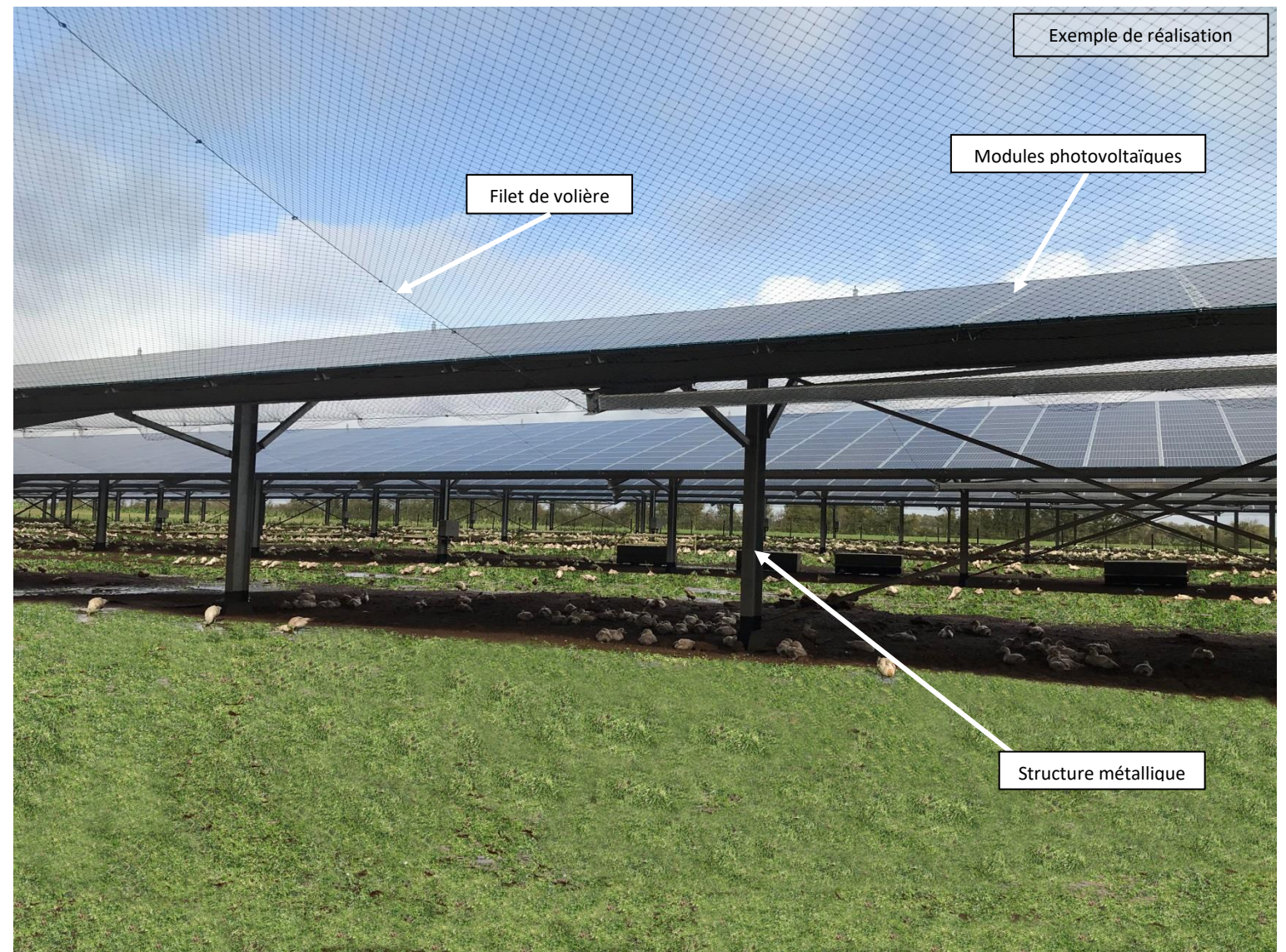
La longueur des structures s'adapte en fonction de la forme de la parcelle. Elles seront de 132.3m. pour les plus longues et de 23.2m. la plus courte.

Les dimensions de l'ensemble du projet (tables et bâtiments) seront de 3,50 m. (minimum) à l'égout et de 6.64m. en faitage pour les hauteurs et une largeur de 12.10m..

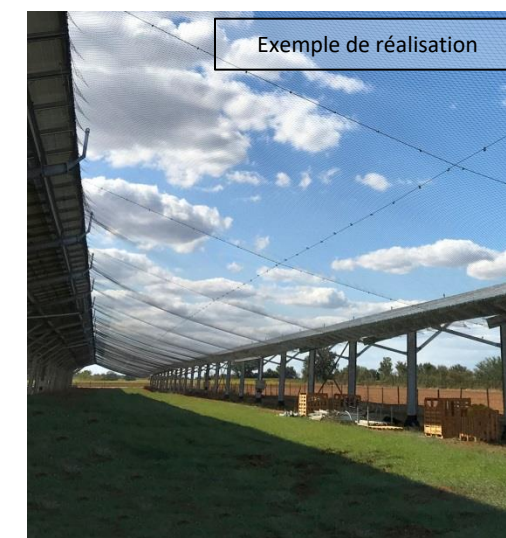
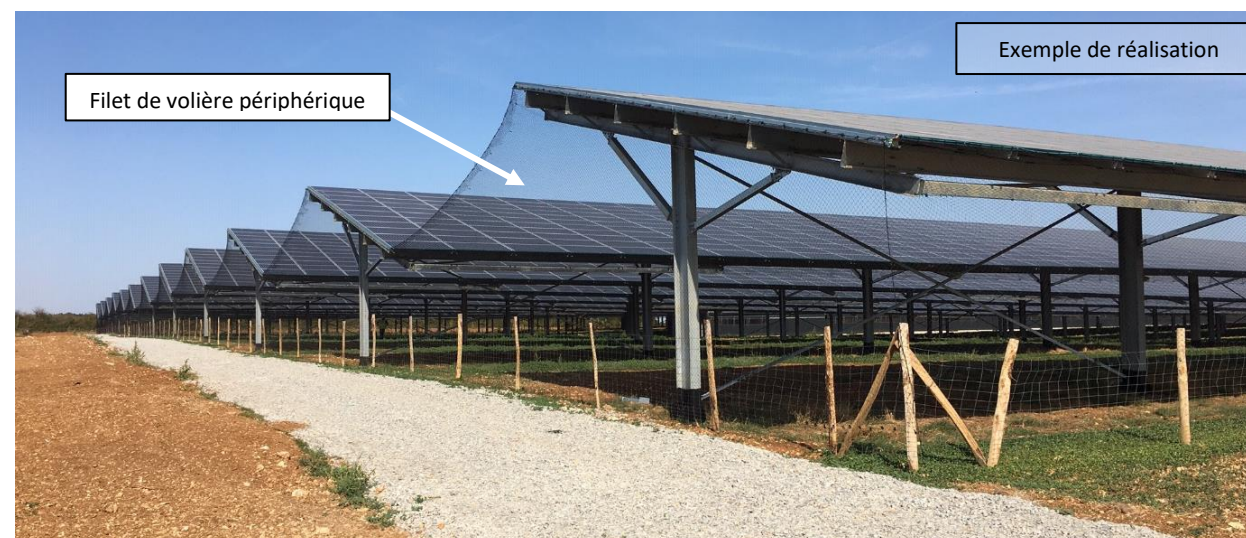
Il n'y aura pas de terrassement particulier car il s'agit de structures légères.

Les fondations seront donc uniquement localisées sous les poteaux et pourront s'adapter à la topographie.

Le reste de la surface restera enherbé, le projet n'a donc pas pour but d'imperméabiliser le terrain.



L'emprise au sol total du projet (volières + poste électrique) sera de 15 812 m² et une surface plancher de 724.07m²(poste électrique + bâtiments)



NOTICE EXPLICATIVE

(Complément à la PC4)

« Gestion de l'eau »



HANGARS D'ELEVAGE TYPE VOLIERE AVEC COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE

Fait à : VENTABREN

Le : 11/10/2022

Michel BLANCHON
ARCHITECTE D.E.S.A
7 Route de Nouaillé - 86000 POITIERS
06.30.36.35.46

SAS NOURADON
Lieu-dit « Les Grandes terres ».
13122– VENTABREN

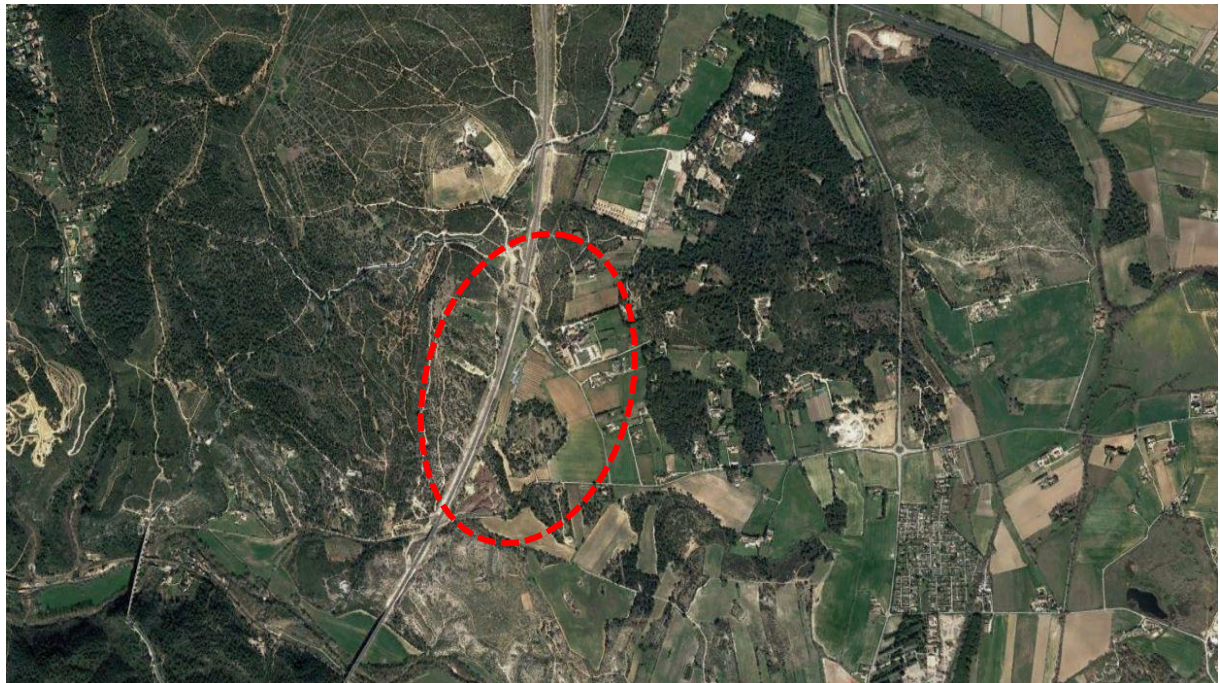
LE CONTEXTE DU PROJET:

Le projet de construction se situe sur la commune de VENTABREN (13122), au lieu-dit « Les Grandes Terres ».

Situé au sud-Est de la commune, entre plusieurs parcelles cultivées par des tiers, le projet s'inscrit dans un paysage à dominance rurale (cf. vue satellite).

L'unité foncière est éloignée des habitations tierces, ce qui permettra d'isoler le projet et évitera de potentielles nuisances visuelles inhérentes à l'activité.

Le terrain est actuellement utilisé comme parcours d'élevage, le projet consistera à s'implanter sur cette zone, objet de la présente demande de permis de construire.

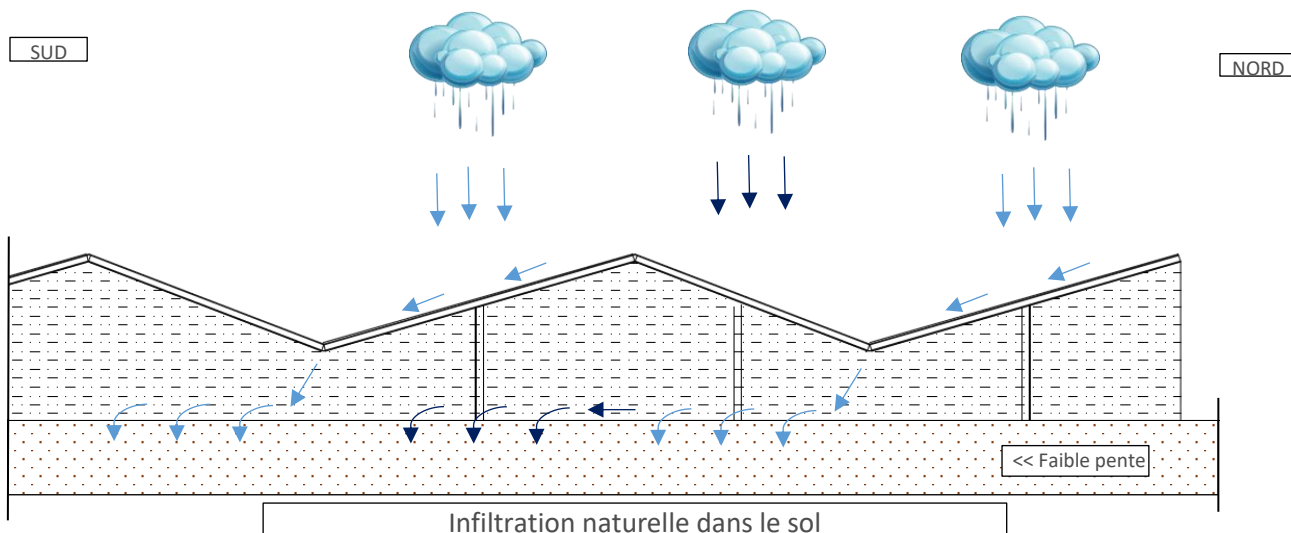


LA GESTION DE L'EAU DU SITE:

Le schéma représente le terrain d'assiette :

L'eau des pans Sud (présence de panneaux photovoltaïques) s'écoule directement par gravité au pied de l'égoût des pans Sud et s'infiltré naturellement dans le sol.

L'eau des pans Nord tombe naturellement au travers des filets puis par gravité s'infiltré progressivement dans le sol.

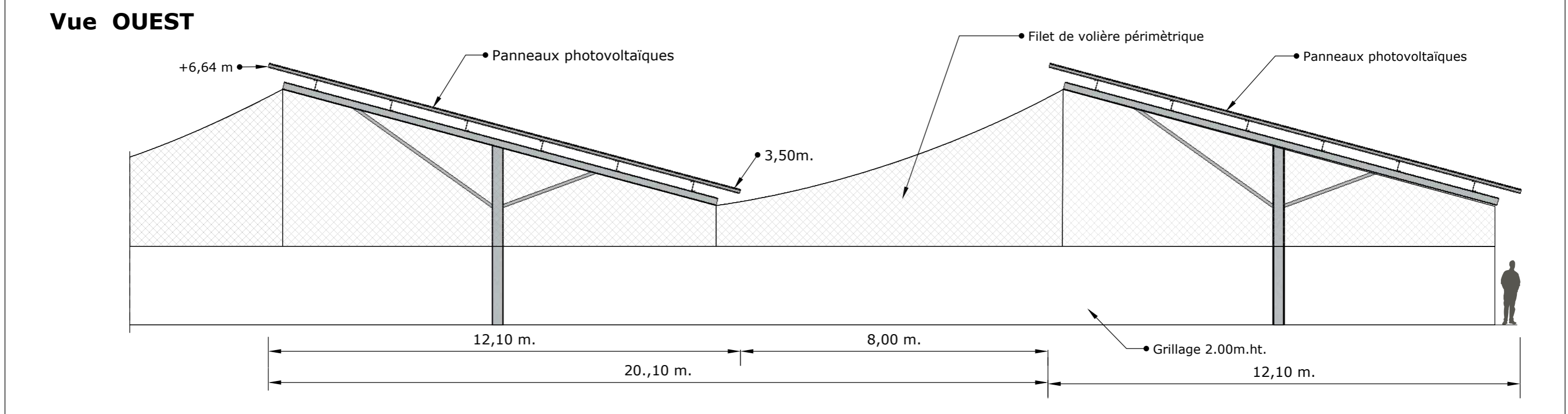
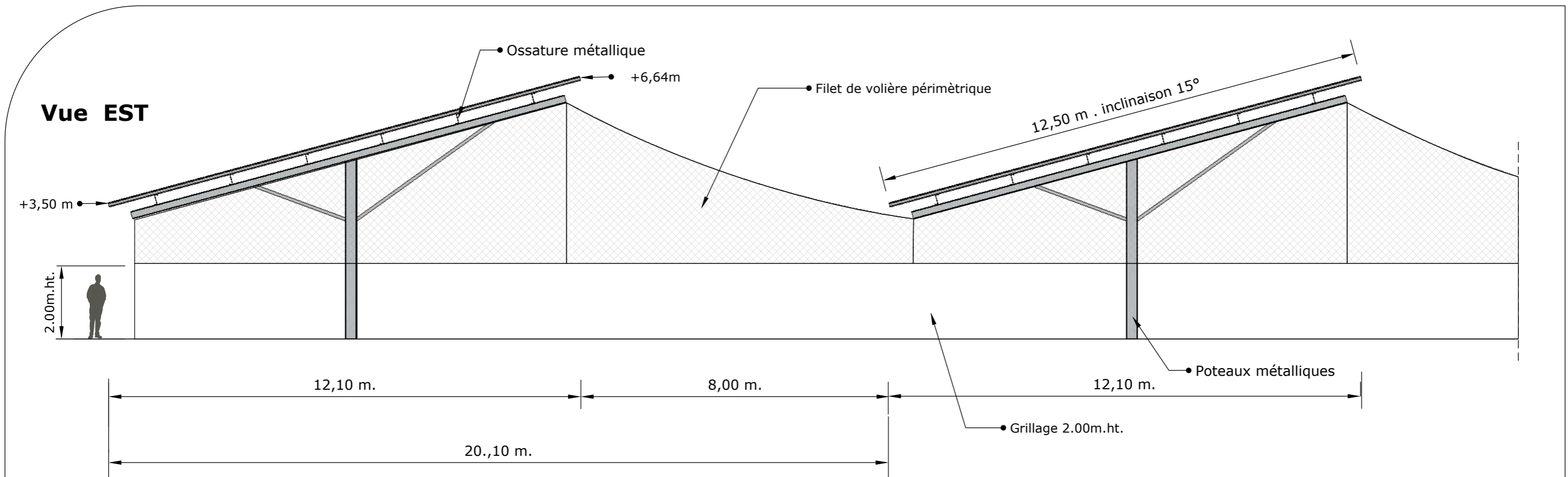



CONCLUSION :

Le terrain possède une faible pente du Nord vers le Sud .Nous utiliserons cette topographie à notre avantage (voir schéma ci-dessous) pour éviter l'utilisation d'un bassin de rétention qui aurait pour répercussion d'attirer les oiseaux migrants pendant la période migratoire.

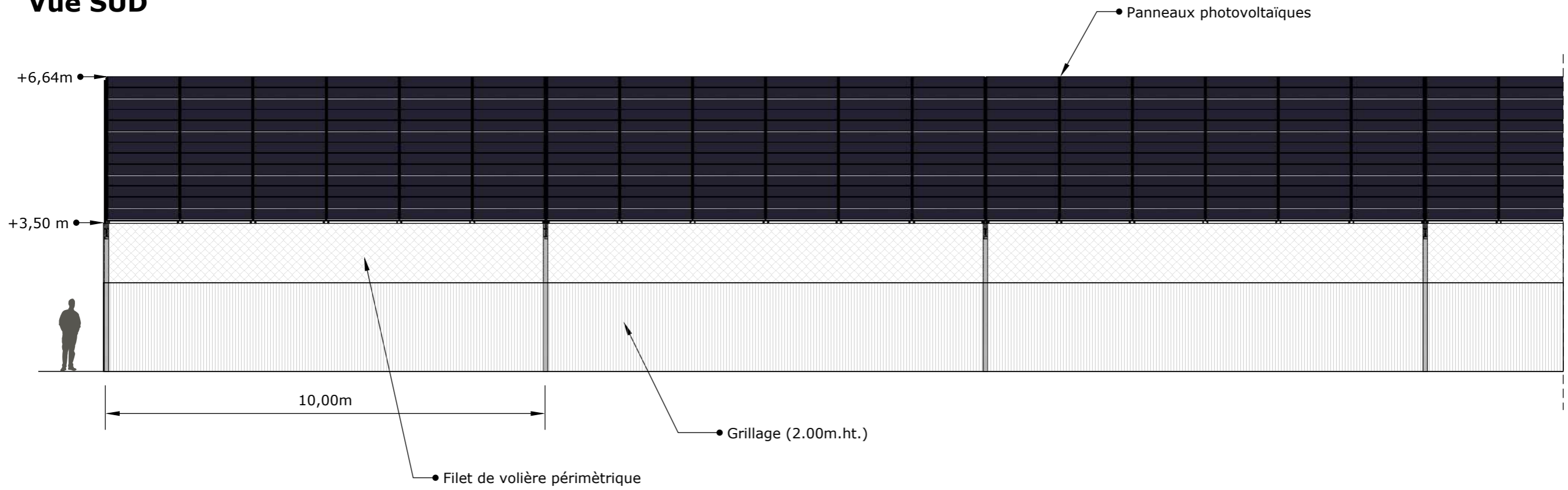
D'après les objectifs du projet qui sont d'éviter le contact entre les oiseaux migratoires et les oiseaux d'élevage et d'après la topographie du site, il ne nous paraît pas nécessaire de prévoir un moyen de gestion des eaux pluviales de type bassin de rétention qui aurait pour effet d'attirer les oiseaux migrants.

La Volière n'imperméabilisera pas le sol et l'écoulement des eaux pluviales se fera par Infiltration naturelle.

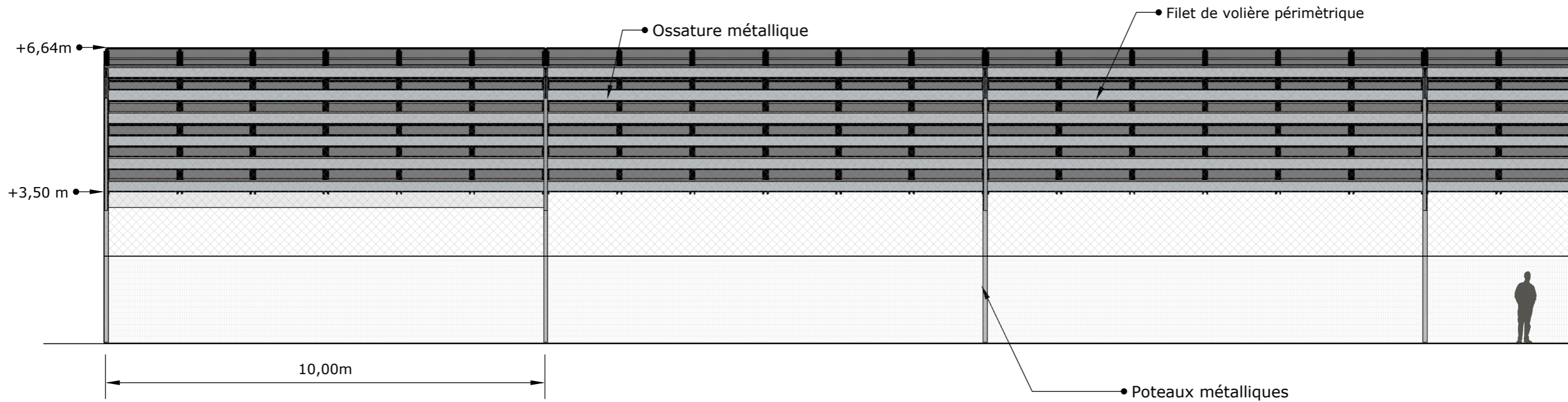


	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC5	Nom du plan : Plan des façades: volière	
	Adresse du projet : SAS LES NOURADONS Lieu-dit: " Les grandes terres" 13122 VENTABREN	Date : 11/10/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.	Echelle : 1/100		
		Dessinateur : LCH		

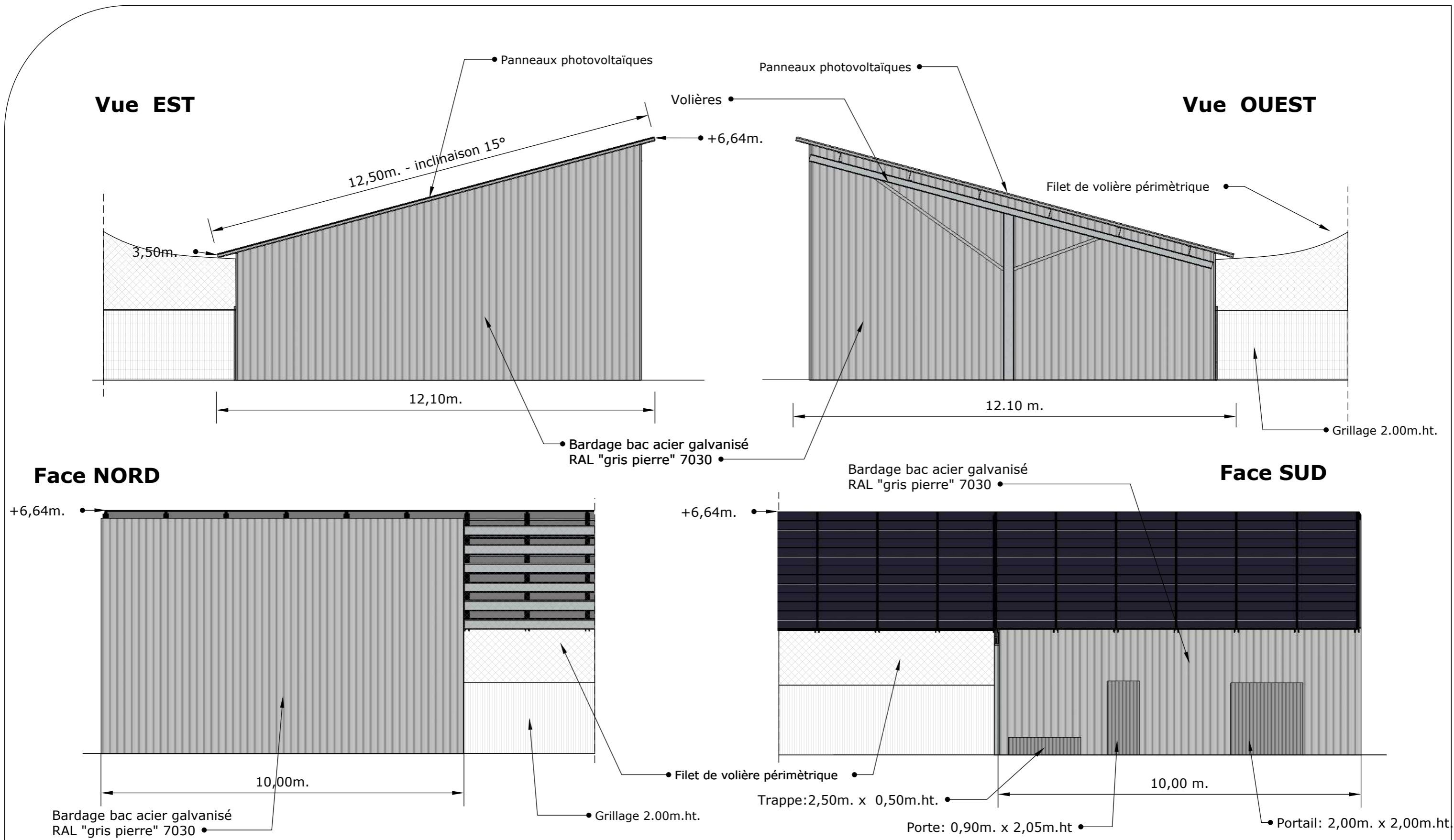
Vue SUD




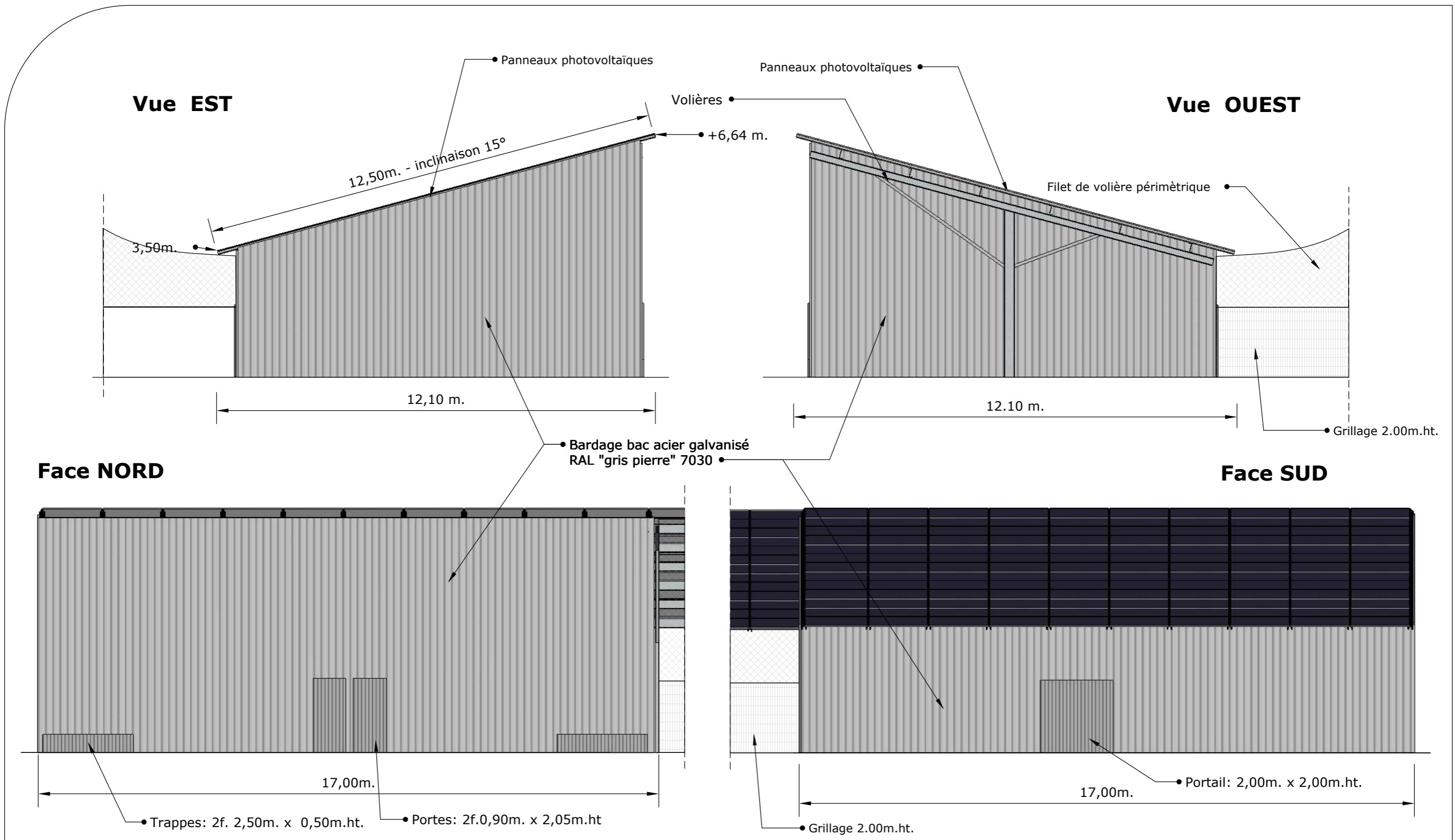
Vue NORD




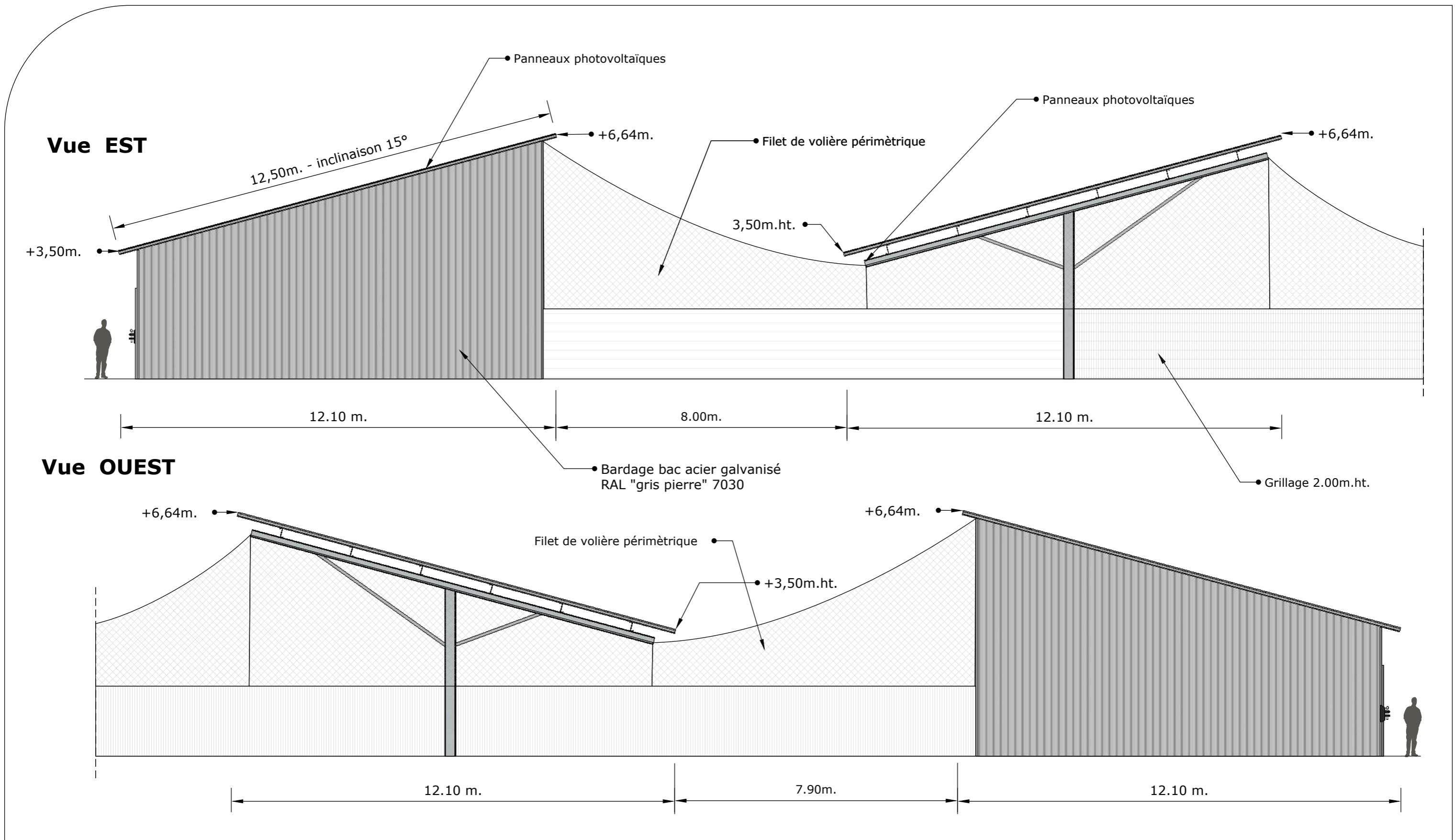
Description du projet :	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque		Numéro de plan :	PC5	Nom du plan :	Plan des façades: volière
	Adresse du projet :	SAS LES NOURADONS Lieu-dit: " Les grandes terres" 13122 VENTABREN		Date :	11/10/2022	Architecte :
Echelle :				1/100	Dessinateur :	LCH
<small>Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.</small>						




	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC5	Nom du plan : Plan des façades: Bâtiment (3) d'élevage	
	Adresse du projet : SAS LES NOURADONS Lieu-dit: " Les grandes terres" 13122 VENTABREN	Date : 11/10/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	Echelle : 1/100	Dessinateur : LCH		
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.			

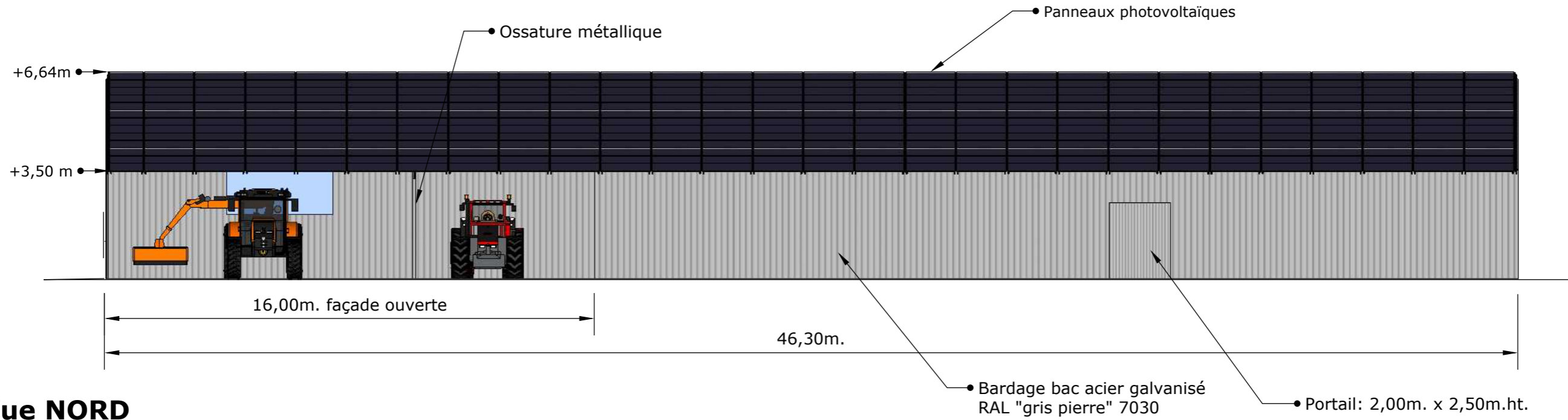


	Description du projet :		Numéro de plan :		Nom du plan :	
	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque		PC5		Plan des façades: Bâtiment (2)d'élevage	
	Adresse du projet :		Date :		Architecte :	
	SAS LES NOURADONS Lieu-dit: " Les grandes terres" 13122 VENTABREN		11/10/2022		Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
		Echelle :				
		1/100				
		Dessinateur :				
		LCH				
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.						

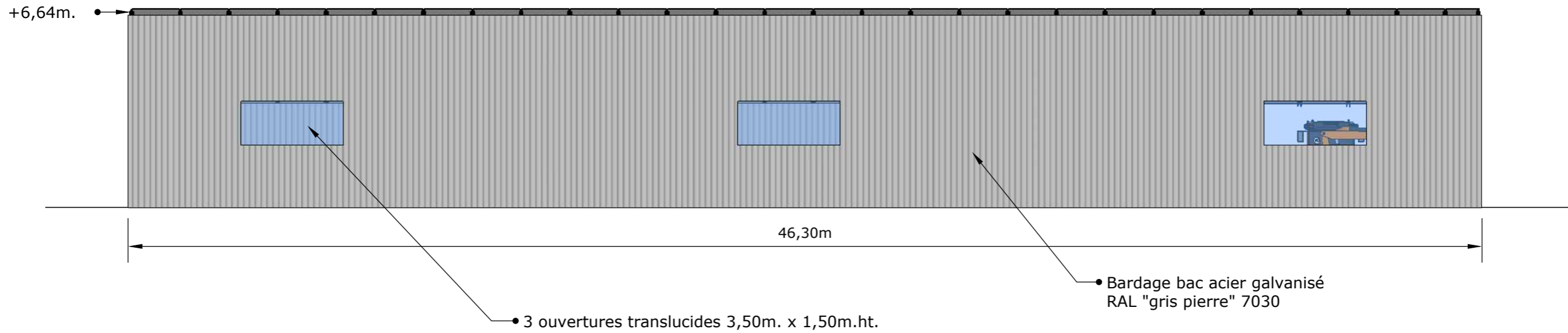


	Description du projet :		Numéro de plan :		Nom du plan :	
	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque		PC5		Plan des façades: Bâtiment (1) de stockage	
	Adresse du projet :		Date :		Architecte :	
	SAS LES NOURADONS Lieu-dit: " Les grandes terres" 13122 VENTABREN		11/10/2022		Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
		Echelle :		Dessinateur :		
		1/100		LCH		
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.						

Vue SUD



Vue NORD



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

SAS LES NOURADONS
Lieu-dit: " Les grandes terres"
13122 VENTABREN

Numéro de plan :

PC5

Nom du plan :

**Plan des façades:
Bâtiment (1) de stockage**

Date :

11/10/2022

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Echelle :

1/100


Dessinateur :

LCH

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

LOCALISATION DES PRISES DE VUES




	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC6-7-8	Nom du plan : Localisation des prises de vues	
	Adresse du projet : SAS LES NOURADONS Lieu-dit : "Les grandes terres" 13122 VENTABREN	Date : 11/10/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé 86000 POUILLEYERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
		Echelle : NA		
		Dessinateur : LCH		
<small>Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.</small>				



VUE 1 - AVANT



VUE 1 - APRES


	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque		Numéro de plan : PC6-7	Nom du plan : Insertions - Photos
	Adresse du projet : SAS LES NOURADONS Lieu-dit : "Les grandes terres" 13122 VENTABREN		Date : 11/10/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.85@wanadoo.fr
			Echelle : NA	
			Dessinateur : LCH	
<small>Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.</small>				



VUE 2 - AVANT



VUE 2 - APRES

	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC6-7	Nom du plan : Insertions - Photos	
	Adresse du projet : SAS LES NOURADONS Lieu-dit : "Les grandes terres" 13122 VENTABREN	Date : 11/10/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé 86000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
		Echelle : NA		
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.	Dessinateur : LCH		



VUE 3 - AVANT



VUE 3 - APRES

Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

SAS LES NOURADONS
Lieu-dit : "Les grandes terres"
13122 VENTABREN

Numéro de plan :

PC6-7

Nom du plan :

Insertions - Photos

Date :

11/10/2022

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7, route de Nouaillé, 85000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.85@wanadoo.fr

Echelle :

NA

Dessinateur :

LCH

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.



VUE PC8 - AVANT



VUE PC8 - APRES

Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

SAS LES NOURADONS
Lieu-dit : "Les grandes terres"
13122 VENTABREN

Numéro de plan :

PC8

Nom du plan :

Insertions - Photos

Date :

11/10/2022

Echelle :

NA

Dessinateur :

LCH

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé 86000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr